

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2242/SG/ESJ fixant les dates de rentrées des classes au titre de l'année scolaire 1976-1977 dans les établissements d'enseignement du Territoire.

n° 75-2242/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

Date de publication

2 décembre 1975

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1975

Date du numéro

26 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Dans les tablissements d'enseignement du Territoire. les dates de rentrée des classes au titre de l'année scolaire 1976-1977 sont ainsi fixées: Ecoles élémentaires : mercredi 15 septembre 1976 au matin. Etablissements du second degré et technique : mercredi 22 septembre 1976 au matin.